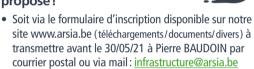
### SOMMAIRE ! Myopathie atypique: mise en garde pour nos ruminants **IBR** - Avenir de la lutte Nous répondons à vos questions Maîtriser les **parasites digestifs du bovin**. Enjeux et résultats 2020 Le point sur la mycoplasmose P4

#### **GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS? UN COUP DE MAIN?**

Notre service blanchissage & désinfection vous le propose!



• Soit sur simple demande par mail à la même adresse

## ÉDITO

nette édition évoque beaucoup de maladies, de pro-✓blèmes sanitaires... mais foisonnent aussi de plans, conseils et solutions!

La myopathie atypique, répandue chez les équidés, semble s'annoncer parmi nos ruminants. L'ARSIA fait appel à votre vigilance et votre aide aussi, en contactant votre vétérinaire au moindre doute et nos services. En collaboration avec l'Université de Liège, nous suivons en effet de très près cette intoxication alimentaire.

L'inscription à la très économique et pragmatique formule d'abonnement « parasito » pour vos ruminants, c'est maintenant! Découvrez les tendances observées en 2020 chez les bovins et les grandes lignes de notre suivi personnalisé, mené en appui à l'expertise de votre vétérinaire d'exploi-

Études, prévention, actions arsia+, mise au point d'autovaccin... Nos équipes vétérinaires se mobilisent depuis plusieurs années déjà contre la mycoplasme bovine, préoccupante et toujours plus présente en Belgique ; quelques tendances observées au nord et au sud du pays, quelques conseils, en page 4.

Enfin, je veux réinsister sur l'augmentation inquiétante de pertes de statuts indemne IBR. Depuis février et à ce jour, pas moins de 14 pertes consécutives à l'achat de bovins infectés ont été recensées. J'en appelle à votre vigilance et à la mise en place de mesures de protection dans les troupeaux acheteurs: isolement strict, ne pas se reposer sur le statut du troupeau d'origine ni à un résultat négatif à la 1ère prise de sang, ne mettre en contact les animaux achetés avec tout autre que si les premiers sont confirmés négatifs à la 2ème prise de sang ... et ne cédez pas à la tentation de prélever 2 tubes au moment de l'achat ; à ce jeu-là, c'est vous-même que vous risquez « d'entuber »! Ni l'ARSIA, ni la DGZ ne sont techniquement en mesure de bloquer les animaux ou établissements infectés, les contaminations ayant lieu EN DEHORS des troupeaux. Des solutions techniques vont être proposées aux autorités mais il est clair qu'elles n'auront un réel effet protecteur que si toutes les informations liées aux transports des bovins sont centralisées dans Sanitel et ce, en temps réel.

C'est le printemps, nos animaux retournent aux champs et nos travaux extérieurs s'intensifient. C'est aussi le temps du grand nettoyage des locaux et de leur vide sanitaire, bénéfigues en termes d'hygiène et assainissement. Au besoin, faites appel à notre équipe de blanchissage et désinfection, à votre service!

> Bonne lecture. Jean DETIFFE, Président de l'ARSIA

#### Santé animale

## MYOPATHIE ATYPIQUE MISE EN GARDE POUR NOS RUMINANTS!

Cette maladie a déjà touché plus de 3000 équidés en Europe. Mais elle peut se déclarer chez nos ruminants domestiques, suite à l'ingestion de plantules ou graines d'érable sycomore.

d'érable sycomore

en automne.

a myopathie atypique est une intoxication alimentaire saisonnière des équidés (chevaux, ânes et

zèbres), en pâture. La maladie se déclare après l'ingestion de toxines contenues dans les graines de l'érable sycomore, appelées samares (Photo 1), en automne et dans les plantules (Photo 2), au printemps. La myopathie atypique est une maladie grave et fatale: 75% des chevaux succombent endéans 72 h! Il s'agit d'une maladie émergente, et il semblerait que le nombre d'équidés touchés soit en augmentation depuis 2006.

De plus, les toxines ainsi que les métabolites toxiques sont transmis via le lait des juments ce qui pourrait constituer un risque supplémentaire pour les poulains au pis.

ET CHEZ LES AUTRES ESPÈCES?

Jusqu'il y a peu, aucun cas de ruminants malades n'avait été reporté ; les ruminants domestiques étaient considérés sans risque face à la myopathie atypique. Récemment, elle a été observée sur des ruminants exotiques de zoo tels que des cerfs et des chameaux. La toxine a également été retrouvée dans le sang de moutons sains et de leurs agneaux pâturant des plantules d'érable sycomore.

Photo 1: Samares (graines) L'ULg a mis au point la technique de dosage d'une des toxines et de son métabolite toxique.

> Une collaboration entre l'ARSIA et l'ULg a permis de montrer que cette toxine était présente dans le sang de bovins, de caprins et d'ovins pâturant à proximité d'érables sycomore. Le métabolite toxique a quant à lui été détecté chez des caprins, ovins et alpacas. Un bovin et trois chèvres malades présentaient des

L'ARSIA collabore avec l'Université de Liège sur le projet SAMA grâce à un financement de la Région Wallonne: identification des outils de prévention de la myopathie atypique des équidés et mise au point d'un système d'alerte basé sur l'identification des facteurs de toxicité environnementale.



symptômes de myopathie et une chèvre est morte suite à l'ingestion de samares. La toxine a aussi été détectée dans le lait d'un bovin malade après ingestion de plantules.

Jusqu'à présent, aucun cas n'a encore été rapporté sur des volailles, ratites ou porcins.

Suite de l'article page suivante



## QUEL EST LE RISQUE POUR NOS RUMINANTS?

Pour l'instant, il semblerait que le risque soit faible comparé aux équidés. Il est néanmoins bien réel, d'autant plus que le nombre de cas déclarés de myopathie atypique ne cesse d'augmenter. Les ruminants pâturant à proximité d'érables sycomore risquent d'être intoxiqués. Ce risque est probablement accru pour les nouveau-nés allaités. En outre, se pose la question de la contamination du lait pour la consommation humaine. En effet, ces toxines sont connues pour provoquer des épisodes de mortalité humaine suite à la consommation de fruit d'ackee immatures et probablement de litchi, deux fruits de la même famille que l'érable sycomore. Néanmoins, il est probable que la consommation humaine de lait soit trop faible pour atteindre ce risque toxique.

#### **COMMENT ÉVITER LA MALADIE?**

Aucun traitement spécifique de cette intoxication n'a encore été trouvé. Notre meilleure arme reste la prévention.

Une première étape est de savoir distinguer l'érable toxique (érable sycomore) des érables sans risques (érable plane et érable champêtre). Il faut ensuite vérifier la présence de matériel toxique dans les pâtures. Attention, les samares peuvent atterrir jusqu'à plus de 200 m de l'arbre-mère: l'absence d'érable sycomore sur vos pâtures n'est pas synonyme d'absence de risque! Les pâtures devraient être inspectées au printemps pour vérifier l'absence de plantules et en automne de samares. Enfin, les haies fourragères ne devraient pas contenir d'érable sycomore qui, par ailleurs, ne doit pas être donné comme fourrage ligneux.

Barbara GHISLAIN,

Dr. en sciences du bois, Bioingénieure Chargée de projets - ASBL Arsia - ASBL Fourrages Mieux

## UN CAS SUSPECT DANS VOTRE ÉLEVAGE?

Communiquez-le-nous via votre vétérinaire! Ce faisant, vous nous aidez à assurer une vigilance collective et nous vous aidons, sans frais de ramassage et de laboratoire.

Les symptômes chez nos ruminants domestiques n'ont pas encore été bien documentés. C'est pourquoi votre collaboration nous est précieuse!

**Chez les chèvres:** urines foncées, faiblesse généralisée, tremblements, position couchée, envie de manger, fréquence respiratoire accélérée, muqueuses congestives, tachycardie et hyperthermie ont été <u>observés</u>.

Chez des ruminants « exotiques », les urines foncées n'ont pas toujours été observées, tandis qu'une salivation et de l'anorexie ont été constatées plus fréquemment. La sévérité des symptômes suivants peut également varier, comparée aux chevaux: raideur, dépression, faiblesse généralisée, tremblements et position couchée.

#### **PRATIQUEMENT**

Si vous suspectez un cas chez un de vos animaux, il se peut que les autres soient à risque.

 Rentrez les animaux pour les éloigner du matériel toxique. Les périodes à risques vont principalement du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai pour les cas printaniers et du 1 octobre au 31 décembre pour les cas d'automne.

.....

- Vérifiez la pâture pour la présence de samares/plantules d'érable sycomore.
- **Contactez votre vétérinaire** pour un premier examen. Des échantillons de sang et d'urine des animaux malades ainsi que des animaux co-pâturant sains sont nécessaires pour confirmer le diagnostic.
- Contactez l'ARSIA pour demander le passage gratuit de la camionnette en cas de décès d'un animal (Tel: 083/23 05 15 - option 1)

#### Santé animale

# IBR: AVENIR DE LA LUTTE L'ARSIA RÉPOND À VOS QUESTIONS

Pour donner suite à la diffusion en ligne de vidéos d'information sur l'avenir de la lutte IBR, une session dédiée aux questions des éleveurs et vétérinaires a été organisée. Voici deux d'entre elles et leurs réponses. L'ensemble est disponible sur notre site internet.



## JUSQUE 2024, IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE VACCINER SI ON ACCEPTE DE RENONCER AU STATUT INDEMNE POUR UN STATUT ASSAINI. POURQUOI FAUT-IL DANS CE CAS MAINTENIR LE STATUT « ASSAINI » PAR UN BILAN COMPLET ET NON PLUS UN TIRAGE AU SORT?

1. Les bilans de maintien du statut « assaini » doivent pouvoir servir pour l'acquisition du statut « indemne », laquelle nécessite 2 bilans sérologiques (animaux de plus de 1 an) espacés de minimum 2 à maximum 12 mois... Il ne faut pas oublier que le statut « assaini » est à la base un statut de transition entre le statut infecté et le statut indemne, notamment attribué aux troupeaux en « stage d'attente » de 2 ans après vaccination.

2. L'argument le plus souvent avancé par les vétérinaires et les détenteurs qui souhaitent maintenir la vaccination dans les cheptels indemnes est la gestion du risque de contamination, par le voisinage ou le commerce. En d'autres termes, cela veut dire que les cheptels indemnes qui décident de continuer la vaccination sont précisément ceux qui se considèrent comme les plus « à risque » d'infection. Or on sait que dans un cheptel vacciné EXISTE UN RISQUE PLUS IMPORTANT DE NON DÉTECTION DE L'INFECTION PAR

RAPPORT À UN TROUPEAU NAÏF OU QUI NE VACCINE PLUS DEPUIS PLUS DE 2 ANS. Travailler sur base d'un bilan dans les cheptels vaccinés réduit le risque de détection tardive des cas d'infection. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Loi de Santé Animale n'autorise les maintiens par tirage au sort dans les cheptels indemnes qu'au-delà de la 3ème année de statut auxquelles s'ajoutent les 2 années de stage d'attente sans vaccination, soit in fine, uniquement dans les troupeaux qui ne vaccinent plus depuis au moins 5 ans!

#### QUELLE EST LA SENSIBILITÉ DES TESTS SUR LAIT DE TANK? QUEL POURCENTAGE DE BOVINS INFECTÉS LE TEST EST-IL CAPABLE DE DÉTECTER?

La capacité de détection des tests sur lait de tank varie d'un type de test à l'autre. Les tests détectant les anticorps totaux, applicables uniquement en l'absence d'animaux vaccinés, sont plus sensibles que les tests détectant les anticorps anti-gE dans le lait de tank. Ainsi les tests « anticorps totaux » deviennent généralement positifs au-delà de 2-3 % de vaches positives alors que pour les tests gE sur lait de tank, il en faut généralement minimum 8-9 %.

Les vidéos d'information sur la lutte IBR et sa nouvelle

version, sont à votre disposition sur notre site, via le lien suivant: https://www.arsia.be/avenir-de-la-lutte-ibr-le-point-en-videos/

Le seuil de détection des tests ELISA gE sur lait de tank est donc comparable au seuil de détection de la procédure par tirage au sort, elle aussi calibrée pour détecter les troupeaux avec plus de 10 % d'animaux infectés.

Ce seuil de détection peut paraître relativement haut, mais il arrive chaque année que des troupeaux avec un taux d'infection inférieur à 10 % soient détectés par ces tests ou procédures. De plus, il faut avoir à l'esprit que lors de contamination d'un troupeau indemne, le taux d'infection dépasse très rapidement le seuil des 10 %. En effet, le virus de l'IBR est extrêmement contagieux et l'infection se répand comme une trainée de poudre.

Un avantage non négligeable des procédures de maintien sur le lait de tank est leur fréquence permettant de vérifier le statut du troupeau tous les 2 mois, ce qui permet une détection beaucoup plus précoce des contaminations que la procédure de maintien annuelle sur prises de sang.



#### Lutte contre l'antibiorésistance

# MAÎTRISER LES PARASITES DIGESTIFS DU BOVIN

## ENJEUX SANITAIRES, ÉCONOMIQUES, ÉCOLOGIQUES & SOCIÉTAUX

Par facilité, habitude, sentiment de sécurité, absence de guidance ou encore coût élevé des analyses individuelles, la tendance est de vermifuger d'emblée, trop et trop souvent.

r on sait les impacts non négligeables qui en résultent, à la façon d'un serpent qui se mord la queue... En effet, l'antiparasitaire réduit entre l'hôte et le parasite le temps de contact nécessaire à une immunité durable et efficace. En conséquence, affaibli voire malade, l'organisme du bovin peut d'autant moins maitriser la reproduction du parasite ce qui accroit l'infestation de la prairie et la pression parasitaire.

La vermifugation contrarie par ailleurs la disparition des bouses car les molécules antiparasitaires encore actives y entrainent aussi la mortalité des insectes coprophages, tel le bousier qui précisément se nourrit... de bouses. Les œufs et larves des parasites peuvent donc y prolonger leur séjour, confortant dès lors la pression parasitaire.

Ajoutons enfin l'impact sociétal, le consommateur actuel souhaitant quant à lui toujours plus la diminution voire la suppression du recours aux produits chimiques, dont les molécules antiparasitaires.

#### Guidance et analyses abordables

En réponse à cette problématique, l'ARSIA propose à tout éleveur cotisant à Arsia<sup>+</sup> une formule économique de guidance, initiée en 2020: un « abonnement parasitaire », programme d'analyses adapté au risque, selon le parasite visé, la sensibilité des animaux et la période de l'année.

En particulier, chez les bovins, nous objectivons la pertinence

du programme parasitaire de l'élevage et sur base des résultats des analyses multiples et peu coûteuses, nous conseillons au besoin l'éleveur à revoir l'ensemble de la gestion (âge et date de sortie, durée et charge de pâturage, pâturage mixte, ...). Le conseil thérapeutique relevant quant à lui toujours de votre vétérinaire.

## TOUT SAVOIR ..

... sur le parasitisme de nos ruminants et notre abonnement parasito en découvrant notre formation en ligne disponible sur le site de l'ARSIA!

> *i.*arsia.be/nos-services-a-lelevage/abonne ment-au-suivi-parasitaire/

OU contactez-nous en téléphonant à l'ARSIA: Tél: 083/ 23 05 15 - E-mail: thierry.petitjean@arsia.be

#### Bénéficiez de l'action arsia+ "Abonnement parasito"!



Le prix normal est de 1075,70 € - une intervention de la mutuelle de 517,90 € permet d'abaisser le prix à 557,80 €. Une action mutuelle supplémentaire de 477,80 € fixe le prix final à 80 € pour l'éleveur.

Parlez-en avec votre vétérinaire et contactez l'ARSIA!

### **RÉSULTATS ET TENDANCES EN 2020**

32 éleveurs de bovins ont souscrit à l'abonnement parasito de l'ARSIA, un bon début, eu égard à la crise du Covid19, concomitante au lancement de notre formule au printemps 2020.

#### 1. VERS GASTRO-INTESTINAUX

Les strongles gastro-intestinaux sont des vers ronds parasites du tube digestif, présents chez les bovins ayant accès au pâturage. Ostertagia (dans la caillette) et Cooperia (dans l'intestin grêle) sont les plus fréquents, Ostertagia étant plus pathogène que Cooperia.

Nos observations: A l'échelle du troupeau, considérant les 2 phases de prélèvements (été/automne), il y a en automne une augmentation (normale) des troupeaux parasités, mais qui concerne essentiellement les troupeaux qui étaient identifiés comme faiblement excréteurs entre juillet et octobre, et donc un risque de contamination de l'environnement assez faible. Le nombre de lots moyennement et fortement excréteurs diminue quant à lui entre les deux saisons de prélèvements mais nous n'en tirons pas de conclusion à ce jour par manque de données d'anamnèse.

**Dosage sanguin du pepsinogène sérique:** le taux de pepsinogène est un marqueur des lésions de la caillette et un indicateur de la charge parasitaire chez les jeunes bovins. En effet, le pepsinogène est une enzyme de la caillette qui peut passer dans la circulation sanguine lorsque la paroi de cet organe est lésée, par un parasite tel *Ostertagia* en l'occurrence.

#### Pepsinogène sérique

	Moyenne		
Utyr	<1,2	1,2 - 3,5	>3,5
% troupeaux (n=15)	60%	40%	0%
Interprétation	Contact parasitaire insuffisant pour mise en place de l'immunité	Contact parasitaire suffisant pour mise en place de l'immunité	Contact parasitaire excessif, risque de pertes

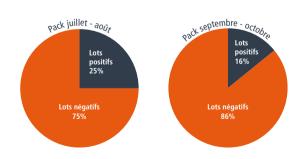
Le résultat exprimé en Unité de Tyrosine (Utyr) permet d'évaluer l'exposition de l'animal à *Ostertagia* mais aussi la «qualité» du contact avec le parasite, nécessaire à la mise en place d'une immunité valable. Les raisons d'un contact insuffisant sont soit une « non mise » en pâture la première année de vie, soit une pâture saine, mais aussi peut-être une vermifugation systématique et à longue durée d'action!

Sur 15 troupeaux testés en 2020, 60 % de lots de 1ère année présentent un taux moyen insuffisant de pepsinogène sérique. Autrement dit, 6 troupeaux sur 10 risquent d'être en défaut d'immunité pour l'année suivante, par insuffisance de contact.

#### 2. BRONCHITE VERMINEUSE

La dictyocaulose bovine ou bronchite vermineuse est due à l'envahissement par un ver parasite des bronches et de la trachée.

**Nos observations:** En été, déjà 25 % des lots de 1 ère année sont positifs. En automne, il y a diminution de troupeaux positifs. Le diagnostic de bronchite vermineuse établi, un plan d'intervention est alors prescrit par le vétérinaire d'exploitation. Il associera des mesures sanitaires et médicales en fonction de la gravité des symptômes, des conditions épidémiologiques et particularités de chaque élevage, parallèlement aux mesures de gestion des parcelles.

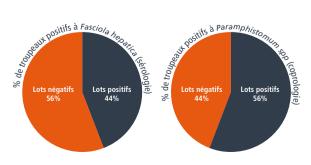


#### 3. DOUVES DU FOIE ET DU RUMEN

La grande douve et le paramphistome sont deux vers plats aux cycles parasitaires très semblables.

**Nos observations:** A la rentrée à l'étable en automne, les analyses sanguines révèlent en 2020 que près d' 1 troupeau sur 2 est positif pour la douve du foie (*fasciola hepatica*), ce qui est loin d'être négligeable! Selon les analyses coprologiques, il en va de même pour l'infestation par les paramphistomes, de façon logique compte tenu de la similitude de leurs cycles parasitaires.

La lutte contre ces parasites ne se résume pas au schéma thérapeutique. Il n'y a pas de douve ou de paramphistome sans escargot aquatique et donc sans zone humide. Il sera utile d'entretenir les points d'eau afin d'éviter l'apparition de zones de piétinement, de clôturer l'accès aux zones humides et d'éviter la récolte de fourrages dans ces zones, les formes larvaires de la douve y persistant plusieurs mois.





Santé animale

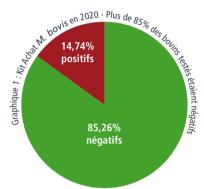
# LE POINT SUR LA MYCOPLASMOSE BOVINE

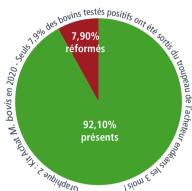
## L'ACHAT D'UN BOVIN, RISQUE MAJEUR D'INTRODUCTION DE MALADIE DANS UN TROUPEAU

Bien que régulièrement nécessaire, l'introduction d'un nouveau bovin doit vous inciter à la prudence afin d'éviter l'entrée d'un germe, en particulier celui de la mycoplasmose, capable de mettre à mal la bonne santé du troupeau.

Afin de vous aider à prendre des décisions raisonnées, le **kit achat** vous est proposé par l'ARSIA, consistant à utiliser les échantillons « IBR » déjà réalisés à l'achat.

En 2020, le kit achat ciblé sur le germe le plus souvent mis en évidence, *M. Bovis*, a été réalisé pour **1 bovin sur 4, seulement**... Autre résultat interpellant, seuls 7,90 % des bovins positifs ont quitté le troupeau de l'acheteur dans les 3 mois suivants ; alors que la taille du troupeau ne cesse de grandir et par conséquent que les maladies soient d'autant plus difficiles à contrôler, il semblerait que peu d'éleveurs encore soit conscientisés aux risques liés à l'achat d'un bovin.





## SITUATION EN 2021 & IMPORTANCE DE LA BIOSÉCURITÉ

*Mycoplasma bovis* est une bactérie de plus en plus présente partout dans le monde depuis les années 1960... et en Belgique aussi.

Cette bactérie touche principalement les bovins. Néanmoins, on la retrouve également chez les petits ruminants et d'autres animaux.

Au cours de la dernière décennie, l'importance de *M. bovis* a notablement augmenté dans les élevages belges. Alors qu'en 2009, seules 1,5 % des exploitations laitières flamandes ont été testées positives lors de l'analyse du lait de tank et que le problème semblait être limité au secteur des veaux de boucherie, les recherches menées entre 2014 et 2016 par la DGZ (homologue de l'ARSIA en Flandres) ont montré que 25 à 30 % des exploitations laitières et viandeuses flamandes présentaient elles aussi une circulation de *M. bovis*.

#### Symptômes multiples

Chez les veaux, on observe principalement des pneumonies, souvent accompagnées d'otites et d'arthrites. Chez les bovins laitiers adultes, on relève plutôt les problèmes de mammite. En bétail viandeux, *M. bovis* a été isolé à partir de « clapiers » consécutifs à la césarienne. D'autres pathologies décrites sont des abcès, des péritonites et pneumonies, de l'infertilité et des avortements. La capacité de *M. bovis* à diminuer l'immunité de l'animal est également problématique.

La maladie peut être très insidieuse. En effet, les infections chroniques à *M. bovis* sont régulières et les symptômes observés alors peu clairs : retard de croissance, diminution de la production de lait et de viande, augmentation du nombre de cellules somatiques. Les animaux infectés peuvent constituer une source d'infection importante pour leurs congénères, d'autant plus qu'ils peuvent être porteurs sans présenter de symptômes.

#### Traitement...?

Les mycoplasmes ne possèdent pas de paroi cellulaire, ce qui les rend naturellement résistants à certains antibiotiques. Des recherches menées en 2020 à l'Université de Gand ont montré que les souches belges de *M. bovis* présentent souvent une résistance acquise à certains antibiotiques. Le traitement est souvent fort décevant.

#### Maîtriser la transmission

Le veau sera contaminé par le lait, surtout le lait écarté, et le contact avec les bovins plus âgés. En cas de foyers, il est recommandé de loger les animaux individuellement et de fournir à chacun son seau, ainsi que remplacer le lait frais par du lait artificiel ou pasteurisé.

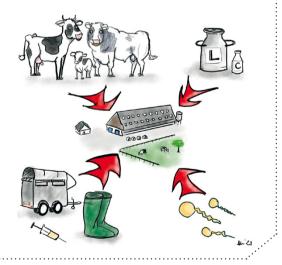
A ce jour, aucun vaccin n'est disponible. L'autovaccination n'en est encore qu'à ses débuts. Cependant, ses résultats préliminaires sont encourageants: les exploitations qui y recourent signalent une réduction significative des symptômes de la maladie (ndlr: n'hésitez pas à contacter l'Arsia pour toute information sur les autovaccins contre *M. bovis*).

#### Éviter l'introduction dans l'élevage

Les mycoplasmes peuvent être introduits de différentes manières dans une exploitation (voir schéma ci-contre). La source principale est et reste l'achat d'un animal porteur. Pour protéger une exploitation, la biosécurité et la quarantaine sont extrêmement importantes. Si vous ne rencontrez aucun problème lié à *M. bovis*, un test à l'achat n'est certainement pas du luxe. Évitez d'acheter dans les troupeaux où circule le germe. Et s'il circule déjà dans votre élevage, il est important d'éviter l'introduction d'autres souches potentielles ; elles peuvent provoquer d'autres symptômes ou les aggraver mais aussi réduire l'efficacité d'un auto-vaccin éventuellement déjà utilisé dans votre ferme.

## COMMENT *M. BOVIS*S'INVITE DANS UN ÉLEVAGE?

- Achat d'animaux ou contact avec des animaux étrangers
- Lait ou colostrum infectés d'un autre élevage
- Transmission passive via les visiteurs de l'entreprise, les bottes ou vêtements, les équipements partagés
- Insémination artificielle



**Sources**: Dr. Vet Linde Gille, ULiège, FMV, pôle ruminants-porcs, productions animales durables

### PROFITEZ DES 3 ACTIONS **arsia+** M. BOVIS!



Éviter que la mycoplasmose ne rentre dans l'élevage

• Action 1: Renforcement et gratuité des tests de dépistage lors des achats

Évaluer la situation et mettre en place une stratégie de contrôle

- Action 2: Photo chez les jeunes veaux
- Action 3: Gratuité des bilans *M. bovis* dans les troupeaux infectés

Parlez-en avec votre vétérinaire

Pour toute information complémentaire:

- Tél.: 083 23 05 15 (option 4)
- E-mail: julien.evrard@arsia.be



